



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.16/2006/3  
17 mars 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE  
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Neuvième session

Genève, 15-19 mai 2006

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**SUITE DONNÉE AUX DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION  
À SA HUITIÈME SESSION**

**Note du secrétariat\***

**Résumé**

La présente note a été établie par le secrétariat de la CNUCED conformément à la décision 2005/309 du Conseil économique et social et au rapport de la Commission de la science et de la technique au service du développement sur sa huitième session (E/2005/31). Elle rend compte des travaux accomplis au cours de la période d'intersessions 2005-2006, en particulier ceux qui sont mentionnés dans la résolution 2005/52 du Conseil économique et social relative à la science et à la technique au service du développement.

1. Dans sa résolution 2005/52, intitulée «Science et technique au service du développement», le Conseil économique et social a invité la Commission de la science et de la technique au service du développement, dans les limites des ressources existantes et au moyen de ressources extrabudgétaires, à entreprendre les activités suivantes:

2. **i) Faciliter la mise en place d'un réseau de centres d'excellence dans les pays en développement**, l'objectif étant de favoriser l'interaction et d'organiser des stages de formation et des ateliers à l'intention de scientifiques et d'ingénieurs de pays en développement dans des établissements de recherche et d'enseignement ultramodernes.

3. Grâce à une subvention du Gouvernement italien d'un montant de 648 000 dollars des États-Unis, le secrétariat a créé un comité directeur et mis en place un réseau de centres d'excellence. Dans un premier temps, ce réseau devrait rassembler des institutions scientifiques

\* Le présent document a été publié à la date susmentionnée en raison d'une soumission tardive.

et technologiques et des centres de recherche de pays en développement qui sont reconnus au niveau international pour leurs travaux et programmes. Des centres d'excellence seraient choisis parmi un répertoire d'institutions scientifiques et technologiques nationales, qui a été établi par le secrétariat.

4. On recrutera un consultant qui sera chargé de faire connaître le réseau et de collecter des fonds; de nouer des contacts avec les gouvernements pour obtenir leur appui et leur participation; de recenser les meilleures institutions scientifiques et technologiques dans les pays en développement; et d'entreprendre des activités de vulgarisation au nom du réseau et de recommander des mesures pour garantir l'efficacité et le développement du réseau.

5. **ii) Collecter et compiler des études de cas**, l'objectif étant de présenter les expériences ayant donné de bons résultats et les pratiques optimales dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation et de montrer leurs effets positifs sur les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. À ce jour, le secrétariat a rassemblé des données sur 11 expériences réussies au niveau national dans le domaine de la science et de la technologie, notamment: en Asie, le projet Grameen Phone au Bangladesh, le projet sur la fuite ou la circulation des cerveaux au Pakistan, les projets de technologie de compostage rapide et de commerce électronique pour les agriculteurs aux Philippines et l'Académie des sciences en Malaisie. En Amérique du Sud, le projet Prodem en Bolivie, le portail Web d'informations sanitaires Voxiva au Pérou et la Fundación de Chile, avec l'industrie biotechnologique et le vaccin contre l'hépatite B à Cuba. En Afrique, les études de cas ont notamment porté sur la technologie du clonage au Kenya, les nouveaux services électroniques sans fil destinés aux pêcheurs au Sénégal et la technologie du téléphone cellulaire au service de la lutte contre le sida au Rwanda.

6. **iii) Développer plus avant l'outil de mesure de la Commission permettant d'évaluer les possibilités de connexion à Internet**, ce qui suppose de mettre à jour les travaux déjà menés sur l'outil d'évaluation comparative des TIC. Grâce à une subvention du Gouvernement autrichien, le secrétariat a élargi le champ d'application de l'outil d'évaluation comparative des TIC en ajoutant de nouveaux paramètres de développement des TIC et en intégrant une dimension temporelle dans les séries de données. Ainsi, les décideurs devraient pouvoir suivre et superviser l'évolution des paramètres et des indicateurs concernant les TIC au cours d'une période donnée.

7. **iv) Continuer à proposer son savoir-faire et ses compétences en matière d'analyse aux fins de la réalisation des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.**

Les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation sont des projets dictés par la demande, qui visent à aider les pays en développement intéressés au moyen de recommandations de politique générale fondée sur l'information et selon leurs besoins et leur situation spécifiques.

8. À la demande du Gouvernement angolais, la CNUCED a élaboré un descriptif de projet et mobilisé l'appui financier du Gouvernement angolais et du PNUD. Des dispositions finales sont actuellement prises avec les partenaires participants pour pouvoir lancer le projet. Les examens sont réalisés à partir de recherches documentaires et en ligne, de missions sur le terrain,

d'entretiens avec les décideurs et de consultations menées auprès d'un large éventail de parties prenantes issues des secteurs public et privé, ainsi que d'importants partenaires de développement et organisations non gouvernementales. Il s'agit notamment d'évaluer les forces et les faiblesses de la politique de la science et de la technologie d'un pays donné, ainsi que d'identifier les perspectives et les menaces qui proviennent aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du pays.

9. L'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de l'Angola est le dernier d'une série réalisée par la CNUCED. L'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de la République islamique d'Iran a été présenté à la Commission à sa huitième session. Celui de la Chine sera lancé dès que l'on disposera des fonds nécessaires. Des examens du même type seront réalisés dans trois pays africains entre 2006 et 2008 dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités aux fins de la réalisation des OMD, financé par le Compte pour le développement de l'ONU. Les Gouvernements de la République dominicaine et de la Sierra Leone ont demandé à faire l'objet d'un examen. Le secrétariat a entrepris d'élaborer un descriptif de projet en réponse à ces demandes.

### **La science et la technologie et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**

10. À sa session de fond de 2005, le Conseil économique et social a pris note des travaux réalisés par la Commission, à sa huitième session, sur le thème «La promotion de la science et de la technologie, la fourniture de conseils scientifiques et technologiques et les applications de la science et de la technologie au service des objectifs de développement convenus au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire». Dans sa résolution 2005/52, le Conseil économique et social a reconnu que la science et la technologie jouaient un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire et que de nombreux pays en développement devraient renforcer leur capacité de tirer profit des bienfaits de la technologie.

11. En se fondant sur ses travaux sur les OMD, la Commission a décidé, à sa huitième session, d'axer les travaux de la période d'intersessions 2005-2006 sur le thème intitulé «Réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays». À cette fin, une réunion de trois jours s'est tenue à Rabat à la fin de novembre 2005.

12. Une trentaine d'experts, dont des membres de la Commission et des représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales, ont participé à la réunion. Étaient également présents trois experts représentant des établissements universitaires, des gouvernements et des organisations internationales.

13. Soulignant le rôle important joué par les partenariats associant de multiples parties prenantes dans la réduction de la fracture technologique, les participants se sont surtout intéressés aux politiques de l'investissement et de la technologie visant à acquérir et à renforcer les capacités dans le domaine de la technologie. Une attention particulière a été accordée à l'expérience des pays qui ont réussi à se doter des ressources humaines locales nécessaires pour soutenir la modernisation de leur base technologique. Une partie de la réunion a été consacrée à un débat sur la fracture numérique.

14. Les résultats de la réunion, ainsi qu'un bilan complet des travaux menés par la Commission sur le thème de fond, sont présentés dans le rapport du Secrétaire général au titre du point 2 de l'ordre du jour provisoire.

### **Autres activités**

15. **Groupe de travail pour l'Afrique.** Dans sa résolution 2005/52, le Conseil économique et social a approuvé la proposition faite par la Commission, à sa huitième session, de créer un groupe de travail informel pour l'Afrique chargé d'examiner les questions relatives à la science et à la technologie dans ce continent. Ce groupe de travail aura pour principale fonction de conseiller la Commission sur les questions relatives à la science et à la technologie intéressant particulièrement l'Afrique et de faire connaître les conclusions et recommandations de la Commission auprès des organisations nationales et régionales spécialisées dans la science et la technologie en Afrique. Il pourra également recommander l'adoption de mesures pour combler les écarts et remédier aux lacunes existantes et faire en sorte que la science et la technologie contribuent au développement socioéconomique du continent africain.

16. À cette fin, le secrétariat a tenu des consultations avec un haut fonctionnaire sud-africain<sup>1</sup> spécialiste de la science et de la technologie, afin que les Africains s'impliquent davantage dans le Groupe de travail et qu'il s'instaure une synergie avec les initiatives régionales. À la suite de ces consultations, il a été décidé que le Groupe de travail pour l'Afrique élaborerait une brève note de synthèse sur les moyens de renforcer la capacité des pays d'acquérir et de diffuser des technologies, le but étant de se servir de la science et de la technologie pour réaliser les objectifs nationaux de développement et les Objectifs du Millénaire pour le développement. La note de synthèse devrait être présentée à la Commission à sa neuvième session, en mai 2006.

### **Réunions et ateliers**

17. En 2005, le secrétariat a organisé des tables rondes et des réunions de haut niveau afin de promouvoir la science et la technologie, de mobiliser l'appui et l'adhésion des décideurs et d'améliorer la visibilité de la Commission de la science et de la technique au service du développement. Parmi ces réunions, on citera:

#### **1. Table ronde ministérielle sur la science, la technologie et l'innovation, y compris les TIC, au service des Objectifs du Millénaire pour le développement**

18. La table ronde ministérielle a été organisée à New York, en coopération avec le Groupe d'étude de l'ONU sur les TIC, dans le cadre du débat de haut niveau de la session de fond de 2005 du Conseil économique et social, sur le thème intitulé «Réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et suite donnée aux textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies: progrès accomplis, obstacles à surmonter et chances à saisir». Il s'agissait de débattre de la question de la promotion de la science et de la technologie, y compris des TIC, pour aider les pays en développement à atteindre les OMD.

---

<sup>1</sup> M. Dhesigen Naidoo, Directeur général adjoint, Coopération internationale et ressources, Département de la science et de la technologie, Pretoria (Afrique du Sud).

## **2. Table ronde de haut niveau sur les TIC au service des Objectifs du Millénaire pour le développement et de l'Agenda de l'ONU pour le développement**

19. Organisée conjointement par le secrétariat, le Groupe d'étude de l'ONU sur les TIC et le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, la table ronde s'est tenue à Tunis le 17 novembre 2005 dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Cette réunion, la deuxième d'une série consacrée aux TIC et au développement, s'inspirait des résultats d'une table ronde organisée à New York le 13 septembre sur le thème «Innovation et investissement: la science et la technologie, en particulier les TIC, au service de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement». Les participants ont étudié comment on pouvait utiliser les TIC pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international et débattu des moyens de mieux faire comprendre que les TIC sont un formidable outil de développement.

## **3. Table ronde sur le financement des TIC au moyen de l'investissement étranger direct (IED)**

20. La table ronde sur le financement des TIC au service du développement a été organisée par le secrétariat, en collaboration avec la Banque africaine de développement, en marge du Sommet mondial sur la société de l'information, à Tunis, le 15 novembre 2005. Cette manifestation, à laquelle ont participé plusieurs ministres des technologies de l'information et de la communication de pays africains, avait pour objet d'étudier comment favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication en Afrique. On a surtout mis l'accent sur le rôle de l'investissement étranger direct (IED) dans le renforcement des capacités et de l'infrastructure des TIC, et sur les moyens d'inciter les investisseurs potentiels à investir dans le secteur des TIC en Afrique.

### **Atelier sur le renforcement des capacités dans le domaine des TIC, Maseru (Lesotho)**

21. Un atelier sur le renforcement des capacités dans le domaine des TIC, organisé à Maseru (Lesotho) en octobre 2005, a permis de former 16 ingénieurs et techniciens spécialisés dans les TIC. L'atelier s'inscrivait dans le cadre d'un projet de partenariat intitulé «Connect Africa», qui a été conçu en collaboration avec le Centre des technologies de l'information du canton de Genève.

-----